



Communiqué de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avis à la population

Saint-Apollinaire, le 7 octobre 2020

Coronavirus (COVID-19) : Zone rouge, la Municipalité de Saint-Apollinaire ajoute des mesures pour limiter les contacts

Considérant l'ajout de mesures restrictives en zone rouge annoncées par le gouvernement du Québec, la Municipalité de Saint-Apollinaire annule toutes activités sportives de groupe prévues au centre Multifonctionnel et dans les parcs publics. Seules les activités seules ou en duo sont maintenues. Ces nouvelles mesures seront en vigueur à partir du 8 octobre 2020, et ce, jusqu'au 28 octobre 2020. Rappelons que ces mesures s'ajoutent à l'interdiction des rassemblements extérieurs.

Enfin, la Municipalité vous incite à utiliser l'application **Alerte COVID** pour vous protéger, ainsi que votre entourage et la population en général. Cette application vous permettra de savoir si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a reçu un diagnostic positif de COVID-19. Cette application est sécuritaire, n'accède pas à vos données personnelles et n'utilise pas le GPS de votre appareil. Tous les détails sont disponibles sur le [site Web du gouvernement du Québec](#).

Si vous ressentez des symptômes ou vous avez des questions sur le coronavirus, composez le 1 877-644-4545 ou consultez le www.quebec.ca.